



## Directives pour les réservations de groupe

Le Rotary International vous remercie de participer à la convention 2010 à Montréal. Le Rotary International a des obligations contractuelles quant à l'hébergement. Si un nombre minimum de chambres n'est pas réservé, le Rotary International s'expose à des pénalités. Afin d'éviter ces pénalités et de s'assurer que les groupes réservent un nombre réaliste de chambres, le R.I. exige que ces groupes paient les chambres à l'avance.

Les groupes nécessitant au moins 15 chambres pour la convention 2010 à Montréal doivent respecter le calendrier suivant afin de garantir leur disponibilité. Nous insistons sur l'importance de ces échéances car seuls les dossiers complets envoyés dans les délais seront traités.

### 20 juin – 31 août 2009

Les demandes seront traitées par le bureau d'hébergement de Tourisme Montréal. Celles reçues avant le 20 juin 2009 ne seront pas prises en considération. Les demandes seront traitées au fur et à mesure qu'elles nous parviennent. Les demandes reçues après le 31 août seront étudiées mais nous n'offrons aucune garantie quant à la disponibilité de chambres. Les demandes ne seront pas traitées par téléphone.

Le personnel du bureau d'hébergement de Tourisme Montréal sera présent à la convention 2009 à Birmingham pour prendre vos réservations ou vos formulaires de Réservation de groupe. Vous pouvez également envoyer vos demandes à l'adresse ci-dessous à partir du 20 juin 2009.

À réception de la demande, le bureau d'hébergement de Tourisme Montréal adressera une proposition au représentant du groupe sous dix (10) jours ouvrables. Cette proposition indiquera clairement un délai de réponse à respecter impérativement. La réponse doit inclure une confirmation du nombre de chambres réservées ainsi qu'un numéro de carte bancaire ou de crédit.

La proposition sera automatiquement annulée si une réponse n'est pas reçue dans les délais. Une fois la réponse reçue et la carte de crédit acceptée, le bureau d'hébergement de Tourisme Montréal contactera le représentant du groupe en l'avertissant des échéances à venir.

Il se peut également que l'hôtel où les chambres ont été réservées vous envoie un document à signer.

### 4 décembre 2009

Le paiement du solde des nuitées doit être effectué en totalité au plus tard à cette date. Ce paiement ne peut être effectué que par chèque libellé en dollars canadiens et rédigé à l'ordre de l'hôtel. Veuillez adresser ce chèque au bureau d'hébergement de Tourisme Montréal qui le fera suivre à l'hôtel correspondant. Les cartes de crédit ou bancaires ne sont pas acceptées pour ce paiement. Veuillez contacter le bureau d'hébergement de Tourisme Montréal pour vous renseigner sur d'autres méthodes de paiement.

Si votre paiement n'est pas reçu le 4 décembre 2009, votre réservation sera automatiquement annulée. Vous aurez également jusqu'au 4 décembre 2009 pour modifier la durée de votre séjour sans pénalité.

### 5 décembre 2009

À partir de cette date, aucun remboursement ne sera effectué pour toute réduction du nombre de nuitées ou annulation de la réservation.

### 5 mars 2010

Échéance pour fournir le nom des occupants des chambres. Dans le cas où un occupant n'a pas été assigné à une chambre, la réservation de cette chambre sera annulée et son paiement conservé à titre de pénalité. Toutefois, les groupes auront jusqu'au 13 mai 2010 pour changer le nom des occupants des chambres réservées.

### 15 mai 2010

Les représentants de groupe doivent désormais négocier tout changement directement avec l'hôtel.

**Veuillez adresser toute question relative à l'hébergement à :**

**Tourisme Montréal - Bureau d'hébergement**  
**1555 rue Peel, Bureau 600**  
**Montréal, Québec**  
**H3A 3L8 Canada**  
**Fax : + 1 514-844-6771**  
**E-mail : reservation@tourisme-montreal.org**





<b>Hôtels</b>	<b>Tarif (1 personne/2 personnes) en dollars canadiens</b>
L'Appartement Hôtel	135\$/135\$ Standard
Best Western Europa Hotel	139\$/139\$ Standard
Days Inn & Conference Centre Montréal	197\$/197\$ Standard
Delta Centre-Ville	220\$/220\$ Standard - 270\$/270\$ Club
Delta Montréal	209\$/209\$ Standard - 259\$/259\$ Club
Embassy Suites Montréal	239\$/239\$ Standard
Fairmont Le Reine Elizabeth	239\$/239\$ Standard - 319\$/319\$ Club
Grand Plaza Montréal Centre-Ville	165\$/165\$ Standard
Hilton Montréal Bonaventure	239\$/239\$ Standard - 269\$/269\$ Club
Holiday Inn Express Hotel & Suites	159\$/159\$ Standard
Holiday Inn Montréal Midtown	185\$/185\$ Standard
Holiday Inn Select Montréal Centre-Ville	219\$/219\$ Standard - 249\$/259\$ Club
Hôtel XIXe siècle	190\$/195\$ Standard
Hôtel du Fort	150\$/150\$ Standard
Hôtel Gouverneur Place Dupuis	189\$/189\$ Standard - 229\$/229\$ Club
Hôtel Le Dauphin Montréal Centre-Ville	129\$/129\$ Standard
Hôtel Lord Berri	109\$/109\$ Standard - 124\$/124\$ Club
Hôtel Maritime Plaza	179\$/179\$ Standard
Hotel Omni Mont-Royal	228\$/228\$ Standard
Hôtel Place d'Armes	255\$/255\$ Standard
Hôtel St. Paul	265\$/265\$ Standard - 300\$/300\$ Club
Hôtel Travelodge Montréal Centre	115\$/115\$ Standard
La Tour Centre-Ville	145\$/145\$ Standard
Le Centre Sheraton	246\$/246\$ Standard - 303\$/303\$ Club
Le Saint-Sulpice Hôtel Montréal	259\$/259\$ Standard
Marriott Château Champlain	240\$/240\$ Standard - 305\$/305\$ Club
Novotel Montréal Centre	190\$/190\$ Standard
Quality Hotel Downtown Montréal	152\$/152\$ Standard - 162\$/162\$ Club
Residence Inn Montréal-Westmount	164\$/164\$ Standard
Marriott Springhill Suites Old Montréal	195\$/195\$ Standard